



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

.....
Distribution limitée
.....

IFAP-2010/Bureau.XVII/6
Paris, le 27 avril 2010
Original anglais

**Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous
Dix-septième réunion du Bureau**

Maison de l'UNESCO, Paris, bâtiment Bonvin, salle XIV
31 mars 2010

Projet de rapport

Introduction

La dix-septième réunion du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT) s'est tenue au Siège de l'UNESCO, à Paris, dans le bâtiment Bonvin, salle XIV, le 31 mars 2010.

Y ont participé les membres du Bureau ci-après nouvellement élus :

Président	M. Evgeny Kuzmin	Fédération de Russie
Vice-présidents	M. Dietrich Schüller	Autriche
	M. Khaled Al-Razni	Koweït
	M. Angelo Timoteo M. Diaz de Rivera	Philippines
Membres	M. Alexandre Brasil da Silva, remplaçant M. Emir José Suaiden	Brésil
	M. Andrejs Vasiljevs	Lettonie
	M. Victor Rakoto	Madagascar
Rapporteur	Mme Anne-Marie Konan Payne	Côte d'Ivoire

M. Alexandre Brasil da Silva, membre de la délégation permanente du Brésil auprès de l'UNESCO, a participé à la réunion au nom du membre brésilien élu, M. Emir José Suaiden.

La Directrice générale de l'UNESCO était représentée par M. Abdul Waheed Khan, Sous-Directeur général pour la communication et l'information (ADG/CI).

Point 1 – Ouverture de la réunion

Le Président, M. Evgeny Kuzmin, a ouvert la réunion et accueilli les membres du Bureau nouvellement élus. Il s'est dit convaincu que le nouveau Bureau du PIPT travaillerait de façon dynamique, constructive et efficace. Il a souligné également qu'il importait que le Bureau non seulement maintienne le niveau auquel il était parvenu dans ses travaux sous la direction de l'ancien Président Karol Jakubowicz, mais améliore encore leur qualité. Il restait fort à faire pour résoudre les problèmes auxquels le PIPT était confronté aujourd'hui et pour atteindre les objectifs du plan stratégique du PIPT pour 2008-2013.

M. Khan a souhaité lui aussi la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau et insisté sur l'importance d'une implication active des États membres ainsi que du Secrétariat dans les diverses tâches et responsabilités définies lors de la dernière session du Conseil du PIPT, afin de redynamiser ce programme et de renforcer davantage son efficacité.

Point 2 – Adoption de l'ordre du jour

Le Président a invité les participants à formuler leurs observations et propositions concernant l'ordre du jour proposé pour la réunion. Le représentant de l'Autriche a proposé un nouveau point 7 intitulé « Coordination entre le Secrétariat et le PIPT pour la planification et la préparation du Projet de programme et de budget de l'UNESCO (36 C/5) ». Aucune autre observation n'ayant été formulée, l'ordre du jour a été adopté avec l'inclusion de ce nouveau point.

Point 3 – Discussion portant sur les recommandations de la 6^e session du Conseil du PIPT

Les membres du Bureau ont demandé que le rapporteur finalise dès que possible les recommandations figurant dans le rapport de la session du Conseil du PIPT et les leur envoie pour qu'ils examinent plus avant les mesures à prendre. Ils sont également convenus que deux des décisions adoptées par le Conseil, concernant les principes directeurs relatifs à la création et au fonctionnement des comités nationaux du PIPT et la reconnaissance par le Bureau du PIPT des meilleures réalisations ou des projets d'excellence des comités nationaux du PIPT, devaient maintenant être dûment mises en œuvre.

Point 4 – Amélioration de la situation financière du PIPT

Le Secrétariat a informé brièvement le Bureau de la situation financière du Compte spécial du PIPT. Depuis 2008, le seul pays qui contribuait à ce Compte était la Chine. Pendant la Conférence générale, un représentant du pays donateur avait souligné l'importance des contributions extrabudgétaires volontaires versées au Compte spécial du PIPT et avait suggéré que tous les membres élus au Conseil intergouvernemental du PIPT versent une contribution financière annuelle au Compte. Plusieurs représentants avaient soutenu cette proposition.

Les membres du Bureau se sont déclarés prêts à faire évoluer la situation au cours des deux années à venir tout d'abord en élaborant un plan pour mobiliser des contributions extrabudgétaires auprès du secteur privé et des particuliers, puis en organisant éventuellement des événements spéciaux. Le Président du PIPT pourrait adresser une lettre aux comités nationaux du PIPT afin de recueillir leur avis sur la collecte de fonds pour le Programme (proposition formulée par le représentant du Koweït). Le représentant des Philippines a souligné à cet égard que les pays en développement auraient des difficultés à collecter des fonds en interne pour le PIPT.

Le Président a remarqué qu'outre la question des contributions au Compte spécial du PIPT, le problème du financement du PIPT comportait d'autres aspects. Il a souligné que les États membres (en particulier les membres du Conseil du PIPT) devraient s'efforcer d'améliorer le financement des activités dans le cadre du Programme. Ils devraient prendre toutes les mesures possibles pour soutenir l'activité générale de leur comité national du PIPT, ainsi que les initiatives et projets spécifiques, en encourageant l'organisation d'événements aux niveaux international, interrégional, régional et national.

Une autre proposition portait sur la rédaction d'un document qui expliquerait plus en détail le Programme Information pour tous aux bailleurs de fonds potentiels en vue d'obtenir des dons pour des interventions et activités spécifiques. La brochure du PIPT devrait être actualisée et publiée sur le site Internet du PIPT (Lettonie). Le représentant du Brésil a souligné que la Directrice générale devrait faciliter la collecte de fonds pour le PIPT, conformément à la décision du Conseil exécutif.

En outre, on a estimé qu'une présentation du PIPT devrait être organisée pour les délégations permanentes auprès de l'UNESCO et que des événements internationaux tels que la semaine du SMSI à Genève en mai 2010 et ceux organisés par les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales (la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, le Conseil international des archives, le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles, le Conseil international des musées, l'Union internationale des éditeurs, etc.) étaient l'occasion pour le PIPT de se mettre davantage en avant et de gagner en visibilité.

On a également décidé d'évaluer au bout d'une année les résultats obtenus dans le cadre de la collecte de fonds pour le PIPT.

Point 5 – Renforcement de la coopération avec les comités nationaux du PIPT

Le Président a salué le succès de la première réunion consultative des comités nationaux, organisée à Moscou (décembre 2009) par le Conseil intergouvernemental du PIPT, le Secrétariat de l'UNESCO et le Comité russe du PIPT. Il a estimé que cette réunion devrait être suivie d'événements analogues aux niveaux régional et interrégional en 2011 (comme les participants à la réunion consultative l'ont suggéré). Cette dynamique aurait pour effet de stimuler les comités actuels et de faciliter la création de nouveaux comités.

En outre, on a souligné qu'il faudrait diffuser et promouvoir les principes directeurs relatifs à la création et au fonctionnement des comités nationaux du PIPT adoptés par le Conseil du PIPT. Fondés sur l'analyse de l'expérience concrète des comités nationaux, ces nouveaux principes ne devraient pas être perçus comme contraignants mais comme des suggestions concernant les structures, le fonctionnement, le mandat et les mécanismes financiers des comités. Une lettre pourrait être adressée à toutes les commissions nationales pour l'UNESCO invitant de nouveau ces dernières à envisager de renforcer les comités nationaux du PIPT lorsqu'ils existent ou d'en créer dans les pays qui n'en ont pas encore mis en place.

Point 6 – Groupes de travail du PIPT

Le Président a rappelé au Bureau qu'au titre du plan stratégique pour le PIPT, trois groupes de travail devaient être créés au cours du dernier exercice biennal.

Le Secrétariat a précisé que des progrès tangibles avaient été réalisés en ce qui concerne deux groupes de travail : Préservation de l'information et Éthique de l'information, ce dernier n'étant pas formellement établi.

Le groupe de travail Préservation de l'information et le nouveau groupe Maîtrise de l'information ont rédigé un cahier des charges qui a été approuvé par le Conseil, sans pour autant que ce dernier aille plus loin.

En ce qui concerne l'exercice biennal en cours, il a été convenu que les membres du Bureau ci-après seraient responsables du fonctionnement des groupes de travail conformément aux cinq priorités du PIPT :

Maîtrise de l'information : M. Angelo Timoteo, M. Diaz de Rivera et Mme Divina Frau-Meigs (France)

Information pour le développement : M. Khaled Al-Razni

Éthique de l'information : M. Andrejs Vasiljevs et un représentant du Venezuela

Préservation de l'information : M. Dietrich Schüller

Accessibilité de l'information : M. Victor Rakoto.

Chaque groupe de travail élaborera un cahier des charges pour son fonctionnement. Une fois celui-ci approuvé par le Bureau, le groupe de travail sera pleinement établi.

Les membres du Bureau responsables des groupes de travail présenteront au Président des rapports d'étape trimestriels sur les progrès accomplis. Ils devront également désigner et solliciter des experts nationaux et internationaux qualifiés et leur donner la possibilité de participer activement aux activités des groupes de travail, notamment aux réunions consultatives et aux événements internationaux si nécessaire. Étant donné l'articulation étroite entre les cinq priorités du PIPT, il est important que les groupes de travail coopèrent et communiquent.

En outre, un groupe de travail spécial, présidé par le Brésil, sera chargé d'étudier les propositions de modification des statuts du PIPT. Les propositions seront ensuite examinées par le Bureau avant d'être soumises au Conseil du PIPT puis à la Conférence générale. Ce groupe de travail collaborera étroitement avec l'Office des normes internationales et des affaires juridiques de l'UNESCO.

Point 7 – Coordination entre le Secrétariat et le PIPT pour la planification et la préparation du Projet de programme et de budget de l'UNESCO (36 C/5)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, ajouté à la demande de l'Autriche, le Secrétariat a informé le Bureau qu'après consultation des services concernés, il avait été convenu que les membres du Conseil du PIPT seraient associés au processus de consultation préliminaire à la rédaction du prochain document C/5. En conséquence, le questionnaire qui était normalement envoyé aux États membres, Membres associés, ONG, commissions nationales pour l'UNESCO et institutions des Nations Unies serait également envoyé aux membres du Conseil du PIPT. Les contributions de ces derniers seraient transmises par l'intermédiaire de la Présidence du PIPT, qui présenterait par la suite un résumé analytique des propositions préliminaires, en rapport avec le mandat du PIPT, à la Directrice générale pour examen et intégration éventuelle dans le projet de C/5.

Ce mode opératoire a été jugé pleinement satisfaisant par les membres du Bureau.

Point 8 – Questions diverses

En ce qui concernait l'Observatoire de la société de l'information, le Secrétariat a indiqué qu'il était opérationnel et servait les objectifs pour lesquels il avait été créé. L'Observatoire mettait à disposition des informations actualisées, centrées, dans un premier temps, sur les cinq domaines prioritaires du PIPT. Il serait actualisé systématiquement grâce à de nouveaux documents stratégiques, événements, livres et expériences, annotations et liens pertinents, en fonction de l'évolution du domaine.

Le Bureau a été informé qu'il fallait mener à bien d'ici peu le processus de négociation visant à assurer la continuité de l'Observatoire en 2010. Les fonds apportés par le PIPT ont été réduits de manière substantielle, étant donné que le contractant hongrois aurait désormais uniquement à maintenir l'Observatoire, le travail principal de conception étant achevé.

Il a été convenu que les membres du Bureau communiqueraient dès que possible au Secrétariat leur décision définitive en ce qui concernait le contrat de 2010 avec le partenaire hongrois.

Point 9 – Clôture

Les membres du Bureau se sont félicités des conclusions dégagées à l'issue des débats ; ils sont convenus que la prochaine réunion du Bureau se tiendrait en février 2011 et que les résultats obtenus par les groupes de travail y seraient discutés et évalués. Dans l'intervalle, toutes les décisions nécessaires seraient prises par consultation en ligne.

Toutes les questions ayant été examinées, la séance a été levée.